

RESUME NON TECHNIQUE

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

2022-2028

**Communauté de Communes du Pays de Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois**



Avec le soutien de:



Notre démarche	p. 3
Nos enjeux	p. 4
Notre stratégie	p. 7
Notre plan d'actions	p.
Evaluation Environnementale	p.

Un Plan Climat Air, Energie, Territorial (PCAET), pour quoi faire ?

Le PCAET est un outil opérationnel pour **mettre en œuvre la transition énergétique localement**. Il s'agit d'un plan d'actions concret visant à :



Réduire nos consommations d'énergie



Développer les énergies renouvelables, comme le solaire, le bois énergie...

Co2

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités



Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien



Adapter le territoire aux changements climatiques que nous percevons déjà

NOTRE DEMARCHE

Janvier –
Décembre 2020

Elaboration
du **diagnostic**
territorial

Janvier –
Juillet 2021

Définition de
la **stratégie**

Octobre –
Décembre 2021

Co-
construction
du
**programme
d'actions**

Janvier –
Avril 2022

Validation et
adoption du
Plan Climat
Air Energie
Territorial

RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

DIAGNOSTIC



- Réunion de cadrage de la mission: lancement du projet – **janvier 2020**
- Réunion de lancement: diagnostic et cartographie des acteurs – **septembre 2020**
- Mise à disposition du diagnostic climat air énergie – **septembre 2020**

STRATEGIE



- Consultation du grand public (formulaire en ligne) – **Janvier 2021**
- Séminaire élus de co-construction de la stratégie – **Mars 2021**
- Validation de la stratégie – **Juillet 2021**

ACTIONS



- Ateliers de co-construction du programme d'actions – **Octobre 2021**
- Validation du programme d'actions et outil de suivi – **Janvier 2022**
- Réunion publique – **Printemps 2022**

- Validation et adoption du PCAET – **Avril 2022**

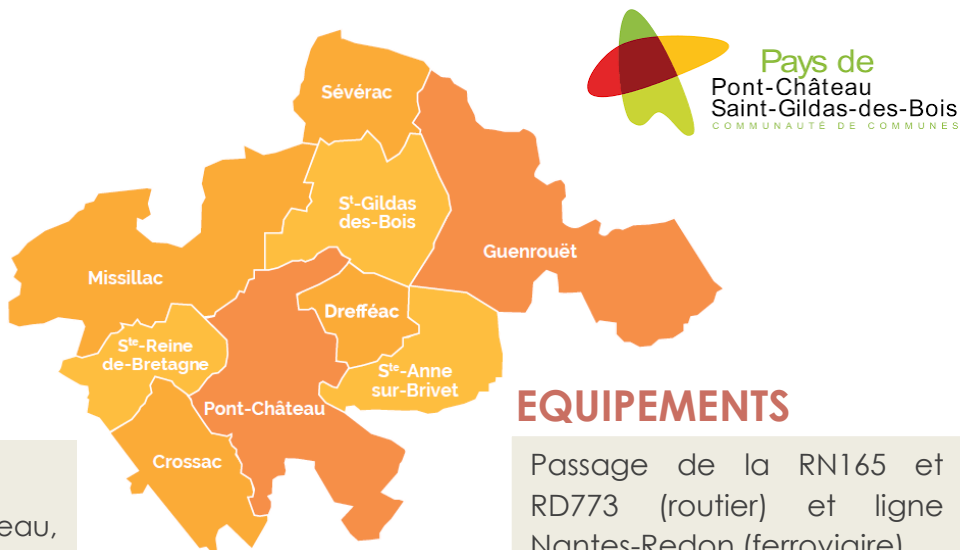
Notre territoire

POPULATION

60 habitants au km²
 35 127 habitants en 2016 (Insee)
 +2% habitants par an (entre 2010 et 2015)

SUPERFICIE

9 communes
 3 polarités: Pont-Château, Missillac & Saint-Gildas-des-Bois
 326,8 km² de superficie
 2/3 activités agricoles



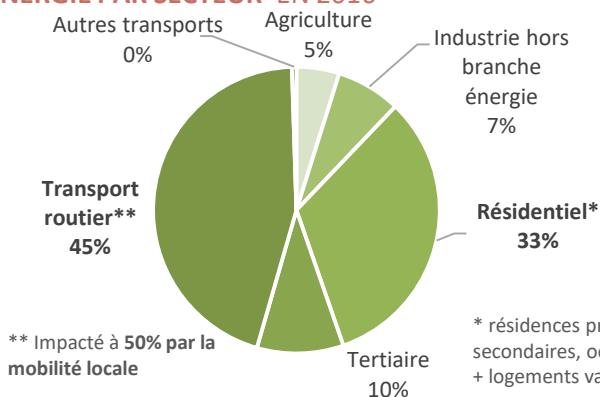
EQUIPEMENTS

Passage de la RN165 et RD773 (routier) et ligne Nantes-Redon (ferroviaire)
 95% des ménages équipés d'au moins une voiture
 15 688 logements

Nos consommations d'énergie

Les différentes activités du Pays de Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois ont consommé **689 GWh d'énergie finale** en 2016, soit **19,6 MWh / habitant**, ce qui est **inférieur aux moyennes régionale et départementale**. Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie sur le territoire, avec 45% de la consommation totale (314 GWh), suivi par le secteur résidentiel (310 GWh, 33%). Les **voitures particulières** sont responsables de près de **65% des consommations** du secteur des transports (contre 52% pour le département), la part modale des déplacements en autosoliste étant de 65% également.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN 2016



- Un recours massif aux énergies fossiles (produits pétroliers, gaz naturel) : **65%**
- Part énergies renouvelables : **14%**

La consommation d'énergie finale totale du territoire est en **hausse de 0,9%** en 2016 par rapport à 2008, l'**agriculture** étant le secteur ayant le plus augmenté sa consommation **(+12%)**

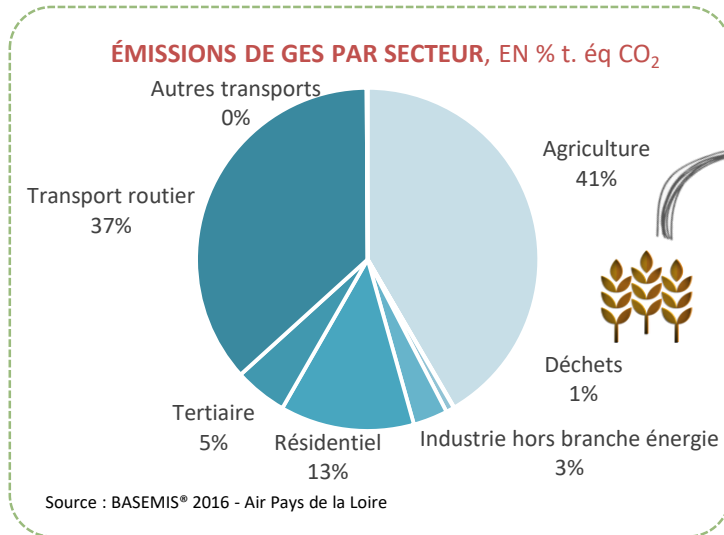
Nos activités émettent des Gaz à Effet de Serre (GES)...

En 2016, les activités du territoire ont généré l'émission de **219 k. t. éq CO₂ de gaz à effet de serre** (GES), soit 6,2 t. éq CO₂ par habitant (moyenne Loire-Atlantique : 6,7 t. éq CO₂ / hab. moyenne Pays de la Loire: 8,0 t.éq CO₂ / hab.).



Que sont les gaz à effet de serre ?

Ces gaz, dont le dioxyde de carbone (CO₂) est le plus connu, sont la principale cause du dérèglement climatique. L'unité de mesure utilisée est la « tonne équivalent CO₂ » (t. éq. CO₂).



L'agriculture et les transports (routiers) sont les deux postes les plus émetteurs de GES sur le territoire de la CC du Pays de Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois. A eux seuls, ces deux secteurs sont responsables de **78%** des émissions territoriales.

Les émissions sont en légère baisse (-5% depuis 2008) mais il faudra les **diviser par 2 d'ici 2050** pour atteindre la neutralité carbone !

...mais nos sols stockent (une partie) du carbone !

Le stockage carbone, aussi appelé « **séquestration du carbone** », correspond à la capacité des réservoirs naturels ou « **puits de carbone** » (forêts, haies, sols, prairies, cultures) à absorber le dioxyde de carbone (CO₂) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

Sur la période 2012 – 2016, on observe une augmentation des surfaces artificialisées de 19 ha/an soit une émission de

2,7 k. t. éq. CO₂/an



Surface artificialisée de la CC = 14% du territoire
Moyenne française = 9,3% du territoire

Les espaces naturels de la Communauté de communes (forêts, prairies etc.) permettent de stocker près de

- 31 k. t. éq. CO₂/an



dont réservoir biomasse – 12% du stockage

dont sols et litière incluant cultures et prairies – 85% du stockage

Au total, **14% des émissions de GES** du territoire sont compensées par la séquestration carbone. Pour renforcer la compensation, il est nécessaire d'éviter l'artificialisation des sols, préserver les zones humides (grands puits carbone) et développer les secteurs agricoles et forestiers de manière stratégique.

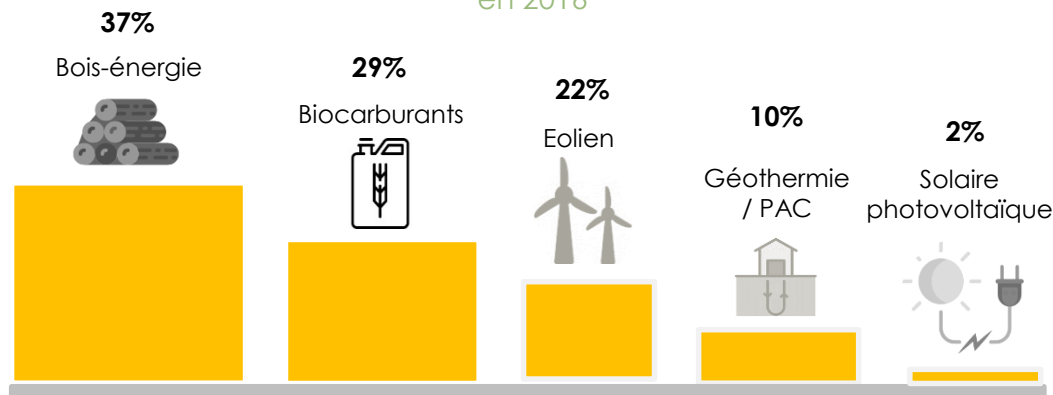
Notre territoire produit des Énergies Renouvelables (EnR)

14% des consommations du territoire sont assurés par des énergies renouvelables produites localement en 2016 (10,7% au niveau national en 2017). Le territoire est actuellement autonome à hauteur de **10% en électricité et 17% en chaleur**.

Les énergies renouvelables sont produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence, comme le soleil, le vent ou la biomasse (bois notamment). Elles permettent de réduire les émissions de GES, et de produire de l'activité (donc de l'emploi) au local.



RÉPARTITION DES 14% D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CONSOMMÉS SUR LE TERRITOIRE, en 2016

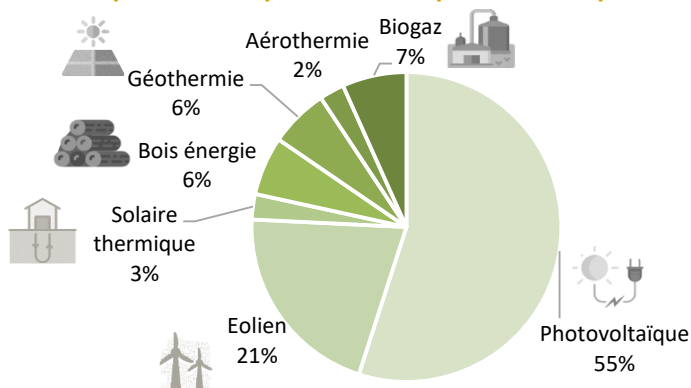


Et présente un fort potentiel de développement des EnR

Dans le cadre du PCAET, une étude du potentiel réglementaire de production maximale d'énergie renouvelable est réalisée. Il apparaît que le territoire présente un **très fort potentiel de développement de sa production d'EnR**. Ce dernier s'élève à 634GWh pour les filières étudiées et se compose aux trois quarts d'électricité renouvelable, suivi de la chaleur renouvelable (18%) et le biogaz (7%). Si mis en œuvre, ce potentiel reviendrait à **multiplier par 13 la production d'EnR actuelle**.

Le potentiel de développement des EnR électriques et chaleur de la CC permettrait de couvrir **l'intégralité de la consommation finale du territoire** (en occultant les produits pétroliers consommés dans le secteur des transports) et offrirait l'opportunité à la collectivité de devenir **exportatrice net d'énergie renouvelable**!

Répartition du potentiel EnR par filière de production



L'étude du potentiel réglementaire de production maximale d'EnR ne se substitue pas aux études de faisabilité ciblées qu'il convient de réaliser avant le développement d'un projet EnR



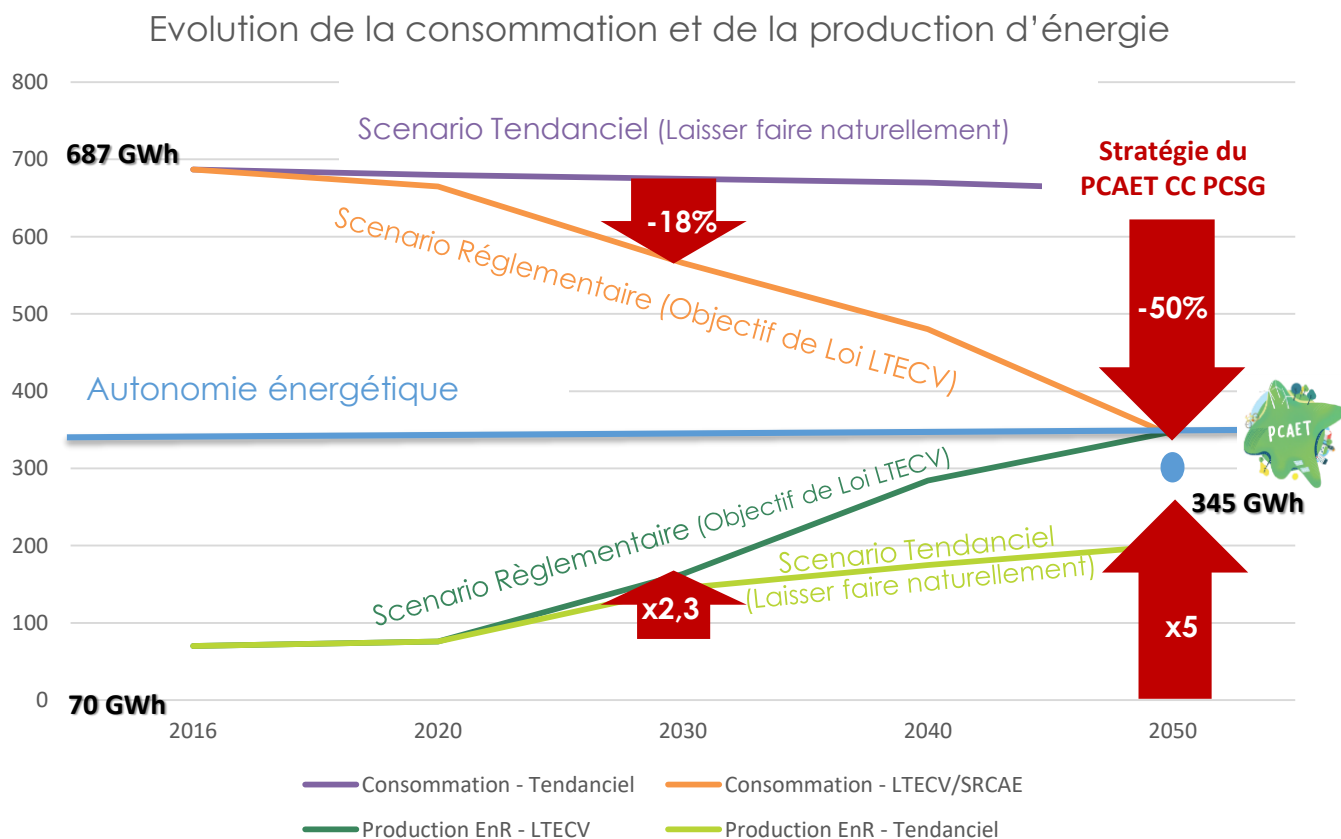
NOTRE STRATEGIE

La réglementation* fixe un double objectif **d'autonomie énergétique et de neutralité carbone** pour 2050, avec un palier à 2030.

Pour atteindre ces objectifs, deux trajectoires doivent se croiser d'ici 2050 grâce à deux leviers : **la réduction des consommations d'énergie & l'augmentation de la production des ENR.**

Aussi, d'ici 2030, sur le territoire de la Communauté de communes :

- **les consommations d'énergie doivent baisser de près de 20% et les émissions de gaz à effet de serre de plus de 25 %,**
- **la production d'énergie renouvelable doit être multipliée par 2,3 et l'absorption des gaz à effet de serre augmenter de plus de 30%.**



* (2015) LTECV – Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte
(2019) Loi Energie et Climat
(2020) SNBC – Stratégie Nationale Bas Carbone
(2020) PPE – Programmation Pluriannuelle de l'Énergie



NOTRE STRATEGIE : AXES ET OBJECTIFS

GOUVERNANCE

Piloter, suivre et communiquer autour du PCAET

- Assurer la gouvernance et le pilotage du PCAET en articulation avec les autres documents de planification
- Communiquer et valoriser les actions du PCAET
- Assurer la représentation des citoyens dans la gouvernance du PCAET
- Suivre et évaluer les actions du PCAET

BÂTIMENTS

Aller vers des habitats et des locaux sains, économes et durables

- Sensibiliser et massifier la rénovation des logements en créant un guichet unique de conseil public sur l'habitat (accompagnement des particuliers, matériaux biosourcés et montée en compétences des professionnels)
- Lutter contre la précarité énergétique et les passoires thermiques
- Isoler les bâtiments publics et imposer l'exemplarité écologique à la CC et ses communes (label passif)
- Améliorer la qualité de l'air en remplaçant les appareils de chauffage énergivores par du matériel performant moins émetteur

MOBILITÉ

Adopter des pratiques de mobilité durables

- Définir et mettre en place le plan de mobilité pour faciliter les déplacements vers les autres territoires et la mobilité au sein de l'EPCI (entreprise, isolement)
- Renforcer l'attractivité du train (fréquence, accessibilité, offre...)
- Développer et sécuriser les déplacements via les mobilités douces
- Accompagner les nouveaux modes de travail & les espaces de travail partagés
- Développer les mobilités partagés
- Accompagner les changements de comportements

NOTRE STRATEGIE : AXES ET OBJECTIFS

PRATIQUES ÉCONOMIQUES ET AGRICOLES

Organiser un développement économique durable & responsable

- Favoriser les circuits courts et les partenariats de proximité
- pour une économie locale
- Maintenir et développer l'implantation de commerces dans les centres-bourgs
- Accompagner les artisans à des pratiques innovantes (utilisation de matériaux bio-sourcés, rénovation performante...)
- Etablir un Plan Alimentaire Territorial
- Renforcer les partenariats avec le monde agricole pour diminuer les émissions de GES du secteur

RICHESSES NATURELLES & AGRICOLES DE NOTRE TERRITOIRE

Préserver nos ressources naturelles et agricoles pour une meilleure résilience

- Protéger et valoriser les puits de carbone (zones humides, bocage...)
- Limiter les impacts de toutes nouvelles artificialisations (réversibilité, végétalisation des espaces...)
- Favoriser un foncier responsable (densification, compensation...)
- Développer la filière bois locale (construction et énergie)

ENERGIES RENOUVELABLES

Promouvoir un développement maîtrisé des énergies renouvelables

- Définir un schéma directeur pour maîtriser le développement des énergies renouvelables (EnR) sur notre territoire
- Fournir un conseil public pour les particuliers dans la mise en place d'EnR chez eux
- Etudier et mettre en place des EnR dès la construction et rénovation des bâtiments publics
- Faire connaître les énergies renouvelables auprès de tous
- Développer l'auto-consommation individuelle et collective
- Accompagner les artisans locaux et les exploitants agricoles à l'installation des EnR



Les prochaines étapes ?

Une enquête a été réalisée auprès des habitants début 2021 et a permis d'enrichir la stratégie des élus de la CCPSG. Les pistes d'actions proposées par les habitants seront fournies lors des ateliers de co-construction afin de les décliner en actions concrètes et réalisables sur le territoire.

Ces **ateliers de co-construction** du plan d'actions, **avec l'ensemble des structures du territoire**, auront lieu en octobre 2021. Tous ces éléments seront consolidés puis validés en comité de Pilotage avant une validation définitive des élus et **un dépôt auprès de l'autorité environnementale au printemps 2022.**

L'ensemble de ces travaux seront articulés avec l'élaboration en cours du **Projet de Territoire** de la communauté de communes, qui reprend au sein des ses 3 orientations stratégiques des questions transversales à celles du PCAET (agriculture, centres bourgs...).